

Eric SERVEL
1, Allée de la Grosse Pierre
74940 ANNECY-LE-VIEUX
09.52.60.43.87
06.61.34.83.78
eric.servel@gmail.com

Annecy-le-Vieux, le dimanche 11 juin 2011

à Monsieur
le Maire
Place Gabriel Fauré
BP 249
74940 Annecy-le-Vieux Cedex

Question orale formulée par écrit

Augmentation de la subvention à l'association 1 Toit 2 Générations

Monsieur le Maire,

L'association 1 toit 2 générations a déjà eu les honneurs d'une présentation dans le bulletin Trait d'union n° 49 pour présenter la cohabitation intergénérationnelle :
« Le senior accueille chez lui, à titre gratuit, un étudiant durant sa période d'études ; seule une participation forfaitaire aux charges est demandée ; L'un offre le gîte, l'autre sa présence et son aide aux tâches quotidiennes . Tout en permettant les échanges entre générations, cette cohabitation contribue au maintien à domicile des personnes âgées et permet de lutter contre leur isolement. »

Cette cohabitation permet donc de contribuer à la diminution des dépenses sociales et de santé.

Mais elle demande plus d'effort qu'il n'y paraît :

Il a fallu 130 rencontres de deux personnes pour aboutir à 32 cohabitations, ce qui demande beaucoup de travail à l'association : réponses aux demandes de renseignements, prises de contact préalables, rencontres avec les candidats, établissement du contrat, suivi des cohabitants et résolution des problèmes éventuels.

Or sur 32 cohabitants la ville d'Annecy-le-vieux en bénéficie de 5 . De plus le budget de l'association se monte à 468 000€, la participation des étudiants et personnes âgées à 5000 € seulement et la contribution de l'état qui a aidé au démarrage n'est plus présente.

La municipalité a accordé 300 € de subvention ; dans la mesure où elle est une des communes les plus bénéficiaires de l'action de 1 toit 2 générations il nous semble normal qu'elle contribue à hauteur de son avantage et ainsi qu'elle aide l'association à boucler son budget .

Il nous semble qu'une subvention de 2000 € au moins serait adaptée au service rendu à nos concitoyens et étudiants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Eric SERVEL